

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

*Pour 5000€ empruntés sur 24 mois, vous remboursez **24 mensualités de 219,58€** hors assurance facultative. Taux débiteur fixe de 5,10%.
• **TAEG fixe de 5,22%.** Montant total dû : **5269,92€**. Le coût mensuel standard de l'assurance facultative Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, souscrite auprès de MUTLOG, est de 3,13 € par mois à ajouter au montant de l'échéance. Montant total dû au titre de l'assurance facultative est de 75,12€. Taux Annuel Effectif de l'assurance facultative: 1,47%. Offre en vigueur du 01/09/2026 au 31/10/2026, susceptible de modifications.

**Frais de dossiers offerts si ouverture de compte.

OFFRE RENTREE

SIMPLE ET EFFICACE,
DÉCOUVREZ-NOUS

DES PROJETS DANS LE PANIER ?
FINANCER LES !
AVEC LE CRÉDIT MUNICIPAL

TAEG FIXE À PARTIR DE

5.22%*

**pour 5000€ empruntés
sur 24 mois**

Frais de dossier offerts**

